



COMITÉ FRANÇAIS POUR
LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE



© B. Breuil

RAPPORT FINANCIER 2013



SOMMAIRE

1. RAPPORT DU TRESORIER	4
2. RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	6
3. ANNEXE AUX COMPTES DE L'EXERCICE	16
Chiffres clés	16
Faits caractéristiques de l'exercice	16
Principales règles et méthodes comptables	17
Résultat	17
Informations sur le bilan	18
Informations sur le compte de résultat	22
Autres informations	25
4. COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES	27
Description du modèle socio-économique du CFSI	28
Politique de réserves	28
Règles d'établissement du compte d'emploi des ressources	28
Les emplois de l'exercice (colonne 1 du CER)	30
Les ressources (colonne 2 du CER)	36
L'affectation par emploi des ressources collectées auprès du public (colonne 3 du CER)	37
Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées en 2013 (colonne 4 du CER)	37
Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice	37
5. CONVENTIONS SIGNEES AVEC DES ORGANISATIONS REPRESENTEES AU CONSEIL DE DIRECTION	38
Conventions signées en 2013	38
Conventions exécutées en 2013 et signées lors des exercices précédents	39

1. RAPPORT DU TRESORIER

Ce rapport présente à l'assemblée générale les grandes lignes de l'évolution de la situation financière par rapport aux orientations et aux objectifs que s'étaient fixé le CFSI lors de notre Assemblée Générale de juin 2013. L'annexe présente tous les éléments d'information sur les comptes de l'exercice.

Pour éclairer la situation financière de notre association et ses enjeux à la clôture de l'exercice 2013, je vous propose, comme chaque année, de balayer les éléments marquants de l'année écoulée :

- le premier fait marquant de l'exercice est qu'il présente un bilan en forte hausse en raison de la mise en œuvre opérationnelle des programmes pluriannuels, passant de 5 101 922 € à 9 113 640 € ;
- le solde de l'exercice est légèrement positif 2 130,68 € que nous proposons d'affecter à la réserve statutaire comme l'année précédente.
- le budget n'est quant à lui qu'en légère augmentation de 7 %, passant de 5 245 300 € à 5 606 552 €. Le démarrage des programmes pluriannuels se traduit par la diminution momentanée du montant des conventions et dépenses des programmes pluri-acteurs d'un côté, et l'augmentation des engagements à réaliser pour le démarrage de nouveaux programmes triennaux ;
- l'année 2013 a donc été marquée par le lancement de nouveaux programmes pluriannuels : Programme agriculture et alimentation et PCPA Joussour – Algérie. Dans la continuité des années précédentes, la thématique Agriculture et Alimentation représente 18 % de nos emplois et la thématique Société Civile et Participation, 63 %. C'est une année de transition qui se traduit par un montant total des sommes allouées aux missions sociales en diminution en valeur absolue. Par contre, les montants alloués aux membres du CFSI ont augmenté l'an dernier. Enfin, l'exercice 2013 s'est traduit par un travail important de capitalisation et d'animation des espaces d'échange et de coopération qui s'est traduit par une bonne participation des membres et de leurs partenaires ;
- le montant des charges de personnel a diminué de 4 % en 2013, principalement en raison de la fin d'un contrat à durée déterminée, qui avait permis de renforcer l'équipe pour le suivi du programme économie sociale et solidaire sur l'exercice 2012 et début 2013. Plus de deux tiers du temps de l'équipe (68 %) a été affecté aux missions sociales ;
- l'exercice 2013 de transition se traduit également dans le financement du CFSI qui a été assuré à 79 % par des ressources de l'exercice et à 21 % par des reprises sur dotations aux engagements. Les subventions publiques et privées de l'exercice sont en forte hausse, passant de 2 453 968 € en 2012 à 3 459 886 € en 2013. Elles sont majoritairement constituées par les cofinancements de l'Agence française de développement ;
- les fonds issus de la générosité sont à nouveau en progression en 2013, passant de 570 509 € à 615 975 € grâce au travail de prospection réalisé sur l'exercice écoulé. Si les dons issus de la fidélisation ont diminué de 5 % malgré les opérations lancées (phénomène d'érosion naturel avec les années), en revanche, les dons réguliers par prélèvement ont progressé de 4 %, montrant l'intérêt de cette démarche. En 2013, ce sont ainsi 8 000 donateurs qui ont manifesté leur soutien au CFSI. Enfin, il n'y a pas eu de legs exceptionnel, seule une assurance vie de 10 034 € a été enregistrée

On voit ainsi se dessiner les dynamiques liées à l'activité du CFSI et les enjeux présents pour 2014 :

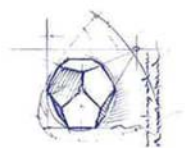
- l'exercice écoulé montre que le CFSI continue à bénéficier d'une bonne visibilité et de la confiance de bailleurs de fonds publics et de fondations partenaires, en particulier l'Agence Française de Développement et la Fondation de France ;
- néanmoins, il montre aussi notre besoin d'élargir et de diversifier les ressources de financement sur le triptyque indispensable à notre équilibre économique et à notre démarche pluri acteurs : bailleurs de fonds publics, appel à la générosité du public, fondations partenaires et subventions privées ;
- l'expérience de ces dernières années a montré la capacité du CFSI à construire des relations sur la durée en termes de financement, en particulier avec des fondations. Nous devons aujourd'hui nous appuyer sur ces acquis pour développer une approche proactive avec les financeurs afin de développer des partenariats de long terme avec des apports mutuels, au-delà de la seule relation bailleur-porteur de projet.

Pour finir, je voulais conclure en souhaitant un débat riche et fructueux pour cette Assemblée Générale qui nous donne l'occasion cette année d'élargir nos réflexions et d'envisager « Notre vie en 2050 ».

Christophe Alliot

Trésorier

2. RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



DOUCET, BETH & ASSOCIÉS
Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes

ASSOCIATION C.F.S.I.

**RAPPORT DU COMMISSAIRE
AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31/12/2013

12-14 RUE DE L'EGLISE - 75015 PARIS - TEL : 01 45 79 41 24 - TELECOPIE : 01 45 75 88 64
S.A.R.L., AU CAPITAL DE 41 161,95 euros, inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de Paris et de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris
SIREN B 308 588 025 R.C.S. PARIS - TVA intracommunautaire : FR 63 308 588 025



DOUCET, BETH & ASSOCIÉS

Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes

Association

**COMITE FRANÇAIS POUR LA SOLIDARITE INTERNATIONALE
(C.F.S.I.)**

32 RUE LE PELETIER - 75009 PARIS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31/12/2013**

INTRODUCTION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 18 Juin 2010, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013 sur :

- Le contrôle des comptes annuels de l'association COMITE FRANÇAIS POUR LA SOLIDARITE INTERNATIONALE (C.F.S.I.), tels qu'ils sont joints au présent rapport.
- La justification de nos appréciations.
- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la Loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

12-14 RUE DE L'EGLISE - 75015 PARIS - TEL : 01 45 79 41 24 - TELECOPIE : 01 45 75 88 64

S.A.R.L. au capital de 11 161,25 euros, inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de Paris et de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris
SIREN B 302 588 025 R.C.S. PARIS - TVA intracommunautaire : FR 68 302 588 025



II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

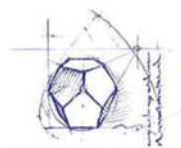
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 02 juin 2014


DOUCET, BETH & Associés
Commissaire aux Comptes
Compagnie Régionale de Paris

Représentée par Christophe BETH



DOUCET, BETH & ASSOCIÉS

Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes

ASSOCIATION C.F.S.I.

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX
COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Exercice clos le 31/12/2013

12-14 RUE DE L'EGLISE - 75015 PARIS - TEL : 01 45 79 41 24 - TELECOPIE : 01 45 75 88 64
S.A.R.L. au capital de 41 161,95 euros, inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de Paris et de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris
SIREN B 302 588 025 R.C.S. PARIS - TVA intracommunautaire : FR 69 302 588 025



DOUCET, BETH & ASSOCIÉS

Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes

Association

**COMITÉ FRANÇAIS POUR LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE
(C.F.S.I.)**

32 RUE LE PELETIER - 75009 PARIS

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation
des comptes de l'exercice clos le 31/12/2013**

Aux membres de l'Assemblée Générale,

En notre qualité de Commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la COMPAGNIE NATIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

12-14 RUE DE L'EGLISE - 75015 PARIS - TEL : 01 45 79 41 44 - TELECOPIE : 01 45 75 88 64

S.A.R.L., au capital de 41 161,25 euros, inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de Paris et de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris
SIREN B 309 588 025 R.C.S. PARIS - TVA intracommunautaire : FR 68 309 588 025



CONVENTIONS SOUMISES À L'APPROBATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Conventions passées au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes, mentionnées à l'article L. 612-5 du code de commerce, qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

Conventions sur projets signées avec des organisations dont les dirigeants sont membres du Conseil de direction du CFSI.

Le total des conventions signées avec ces organismes s'élève à **128 251,00 euros** pour l'exercice 2013 et se décompose ainsi :

- ADM Bourg en Bresse, représenté par G�rald Godreuil	600,00 euros
- ADM Grenoble, repr�sent� par G�rald Godreuil	1 000,00 euros
- Cap Solidarit�s, repr�sent� par A�t Essagh�r El Hassan	2 000,00 euros
- GRDR, repr�sent� par Pauline Casalegno	30 000,00 euros
- GRET, repr�sent� par Damien Thibault	94 651,00 euros

CONVENTIONS D J  APPROUV ES PAR L'ORGANE D LIB RANT

Conventions approuv es au cours d'exercices ant rieurs dont l'ex cution s'est poursuivie au cours de l'exercice  coul 

Le total des conventions sign es avec ces organismes s' l ve   **2 113 721,50 euros** pour les exercices 2009 et suivants et se d compose ainsi :

- Batik International, repr�sent� par Isabelle Devaux	86 820,00 euros
- ESSOR, repr�sent� par Jean-Philippe Delgrange	616 738,00 euros
- GERES, repr�sent� par Alain Guinebault	39 902,00 euros
- GRDR, repr�sent� par Pauline Casalegno	343 359,00 euros
- GRET, repr�sent� par Damien Thibault	984 903,20 euros
- UNMFREO, repr�sent� par Andr� Godard	41 999,30 euros

Fait   Paris, le 02 juin 2014

DOUCET, BETH & Associ s
Commissaire aux Comptes
Compagnie R gionale de Paris

Repr sent e par Christophe BETH

CFSI	Bilan actif	N° Siret 77568915100071
32 RUE LE PELETIER		NAF (APE) 8899b
75009 PARIS	Document fin d'exercice	N° Identifiant
		Période du 01/01/13
		au 31/12/13
		Tenue de compte : EURO

Sage 100 Comptabilité 16.05

Date de tirage 04/06/14

à 10:20:31

Page : 1

Détail des postes	Valeurs brutes	Amortis. et provisions	Valeurs nettes	Au 31/12/12
Immobilisations incorporelles	21 198,65 €	17 931,53 €	3 267,12 €	10 913,79 €
Logiciels	21 198,65 €	17 931,53 €	3 267,12 €	209,59 €
Logiciels en cours				10 704,20 €
Immobilisations corporelles	68 952,64 €	65 558,31 €	3 394,33 €	4 920,87 €
Matériel, mobilier, agencement	68 952,64 €	65 558,31 €	3 394,33 €	4 920,87 €
Immobilisations financières	22 217,54 €		22 217,54 €	24 293,28 €
dépôt loyer et 1 % logement	22 217,54 €		22 217,54 €	24 293,28 €
TOTAL II	112 368,83 €	83 489,84 €	28 878,99 €	40 127,94 €
Créances	5 373 082,39 €		5 373 082,39 €	2 621 470,79 €
Créances diverses	854 318,39 €		854 318,39 €	725 315,78 €
Subventions à recevoir	4 518 764,00 €		4 518 764,00 €	1 896 155,01 €
Banque	1 669 712,61 €		1 669 712,61 €	1 157 348,67 €
Autres titres	12 648,90 €		12 648,90 €	19 465,55 €
Disponibilités	1 657 063,71 €		1 657 063,71 €	1 137 883,12 €
Charges constatées d'avance	2 041 966,68 €		2 041 966,68 €	1 282 974,93 €
Charges constatées d'avance	2 041 966,68 €		2 041 966,68 €	1 282 974,93 €
TOTAL III	9 084 761,68 €		9 084 761,68 €	5 061 794,39 €
TOTAL GENERAL (I à VI)	9 197 130,51 €	83 489,84 €	9 113 640,67 €	5 101 922,33 €

DOUCET BETH & ASSOCIES

Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes

12-14 rue de l'Eglise - 75015 PARIS

CFSI	Bilan passif	N° Siret 77568915100071
32 RUE LE PELETIER		NAF (APE) 8899b
75009 PARIS	Document fin d'exercice	N° Identifiant
		Période du 01/01/13
		au 31/12/13
		Tenue de compte : EURO

Sage 100 Comptabilité 16.05

Date de tirage 04/06/14

à 10:20:31

Page :

2

Détail des postes			Valeurs nettes	Au 31/12/12
Fonds associatif			56 341,00 €	51 292,28 €
Réserve statutaire			56 341,00 €	51 292,28 €
Réserves			350 632,74 €	350 632,74 €
Réserve opération de développement			350 632,74 €	350 632,74 €
Report à nouveau				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice			2 130,68 €	5 048,72 €
Résultat de l'exercice			2 130,68 €	5 048,72 €
TOTAL (I)			409 104,42 €	406 973,74 €
Provisions pour risques				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
Provisions pour charges				
TOTAL (II)				
Fonds dédiés			2 244 033,81 €	1 407 894,75 €
Fonds dédiés sur fonds privés			1 157 161,40 €	406 666,90 €
Fonds dédiés sur subvention			1 086 872,41 €	1 001 227,85 €
Dépôts reçus bureaux			7 008,51 €	6 846,85 €
Dépôts sous locataires bureau			7 008,51 €	6 846,85 €
Dettes fourniss. & cptes rattachés			3 068 782,55 €	2 483 768,47 €
Subventions à reverser			223 034,66 €	59 557,42 €
Dettes fourniss. & cptes rattachés			2 845 747,89 €	2 424 211,05 €
Dettes fiscales et sociales			144 690,38 €	169 776,02 €
Dettes fiscales et sociales			144 690,38 €	169 776,02 €
Produits constatés d'avance			3 240 021,00 €	626 662,50 €
Produits constatés d'avance			3 240 021,00 €	626 662,50 €
TOTAL (III)			8 704 536,25 €	4 694 948,59 €
TOTAL GENERAL (I à V)			9 113 640,67 €	5 101 922,33 €

DOUCET BETH & ASSOCIES
 Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes
 12-14 rue de l'Eglise - 75015 PARIS

CFSI	Compte de résultat	N° Siret 77568915100071
32 RUE LE PELETIER		NAF (APE) 8899b
75009 PARIS	Document fin d'exercice	N° Identifiant
		Période du 01/01/13
		au 31/12/13
		Tenue de compte : EURO

Sage 100 Comptabilité 16.05

Date de tirage 04/06/14

à 10:20:32

Page :

1

Détail des postes			Au 311213	Au 311212
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats et services			609 189,68 €	667 783,61 €
bureaux loyer et charges			72 083,83 €	66 018,78 €
Fournitures et copies			9 231,01 €	12 280,18 €
Sous traitance			149 655,63 €	125 948,72 €
Entretien, assurances, documentatio			31 266,86 €	21 422,73 €
Honoraires et expertise			45 372,38 €	80 084,06 €
Impression, publication			44 026,30 €	72 790,63 €
Déplacements et frais de mission			189 565,53 €	228 153,89 €
Affranchissements, téléphone			41 761,30 €	37 027,63 €
Autres services extérieurs			26 226,84 €	24 056,99 €
Impôts, taxes et vers. assimilés			2 357,16 €	4 060,08 €
Taxe sur les bureaux			2 357,16 €	4 060,08 €
Ressources humaines salariées			819 914,37 €	852 536,13 €
Salaires et stagiaire			499 173,51 €	521 190,32 €
Cotisations sociales			320 740,86 €	331 345,81 €
Dotations aux amortis. & provisions			12 025,79 €	5 321,46 €
Amort. sur immobilisations			12 025,79 €	5 321,46 €
Autres charges			2 125 041,38 €	3 420 459,55 €
Convention sensibilisation, étude			29 158,41 €	101 948,17 €
Convention initiatives developpemen			999 721,45 €	1 835 719,15 €
Allocations partenariales			1 085 303,44 €	1 473 692,18 €
Autres charges de gestion			10 858,08 €	9 100,05 €
TOTAL I			3 568 528,38 €	4 950 160,83 €
CHARGES FINANCIERES (III)			19 274,24 €	27 044,15 €
Intérêts et charges assimilées			14,70 €	20,16 €
Différences négatives de change			19 259,54 €	27 023,99 €
ENGAGEMENTS			2 013 711,94 €	261 260,63 €
Engagements sur fonds privés			1 000 719,39 €	224 378,27 €
Engagements subventions publiques			1 012 992,55 €	36 882,36 €
IMPOTS			2 907,00 €	1 786,00 €
Impôts sur les intérêts livrets			2 907,00 €	1 786,00 €
Solde créditeur			2 130,68 €	5 048,72 €
Bénéfice			2 130,68 €	5 048,72 €
TOTAL GENERAL (CHARGES)			5 606 552,24 €	5 245 300,33 €

DOUCET BETH & ASSOCIES
 Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes
 12-14 rue de l'Eglise - 75015 PARIS

CFSI	Compte de résultat	N° Siret 77568915100071
32 RUE LE PELETIER		NAF (APE) 8899b
75009 PARIS	Document fin d'exercice	N° Identifiant
		Période du 01/01/13
		au 31/12/13
		Tenue de compte : EURO

Sage 100 Comptabilité 16.05

Date de tirage 04/06/14

à 10:20:32

Page :

2

Détail des postes			Au 311213	Au 311212
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Dons et legs			615 975,07 €	570 509,15 €
Dons du public			605 940,48 €	563 487,10 €
Legs			10 034,59 €	7 022,05 €
Subventions			3 459 886,13 €	2 453 968,61 €
Subventions publiques			2 187 758,13 €	2 195 863,42 €
Subventions privées			1 272 128,00 €	258 105,19 €
Autres produits			337 495,95 €	634 986,99 €
Autres produits			14 727,84 €	18 532,15 €
Cotisation des membres			31 580,00 €	32 185,00 €
Apports membre-partenaire initiatives			291 188,11 €	584 269,84 €
TOTAL (A+B)			4 413 357,15 €	3 659 464,75 €
PRODUITS FINANCIERS (III)			15 622,21 €	23 539,75 €
Intérêts des livrets			13 449,20 €	12 205,27 €
Différences positives de change			2 173,01 €	11 334,48 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS (IV)				
Sur opérations de gestion				
Reprise sur fonds dédiés			1 177 572,88 €	1 562 295,83 €
Reprise fonds dédiés fonds privés			250 224,89 €	273 618,34 €
Reprise sur fonds dédiés subvention			927 347,99 €	1 288 677,49 €
Solde débiteur				
Perte				
TOTAL GENERAL (PRODUITS)			5 606 552,24 €	5 245 300,33 €

DOUCET BETH & ASSOCIES

Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes

12-14 rue de l'Eglise - 75015 PARIS

3. ANNEXE AUX COMPTES DE L'EXERCICE

Chiffres clés

Les comptes de l'exercice ont été arrêtés par le conseil de direction le 3 juin 2014 en présence du commissaire aux comptes, Monsieur Christophe Beth.

- Total du bilan	9 113 640,67 €
- Total du compte de résultat	5 606 552,24 €
- Résultat de l'exercice	2 130,68 €

Faits caractéristiques de l'exercice

La mise en œuvre du cadre stratégique 2013 – 2016

L'exécution du budget 2013 s'est inscrite dans la mise en œuvre du cadre stratégique du CFSI 2013-2016. Les activités menées se concentrent autour des trois métiers du CFSI :

- la mise en place de mécanismes de soutien pour financer l'action des membres du CFSI avec une progression des montants dédiés aux membres du CFSI pour le fonds agriculture et alimentation et les activités liées à société civile et participation aux politiques publiques ;
- l'animation d'espaces d'échange entre les membres et leurs partenaires concrétisée par plusieurs activités de capitalisation (nourrir les villes, insertion professionnelle, programmes concertés pluri-acteurs et société civile et participation aux politiques publiques) ;
- l'élargissement des espaces de coopération à travers les activités menées dans le cadre des PCPA, du programme ALIMENTERRE et du fonds agriculture et alimentation.

Principaux éléments financiers

Le total du bilan au 31/12/2013 est en augmentation par rapport au 31/12/2012 passant de 5 101 922,33 € à 9 113 640,67 €. Cette augmentation s'explique par le démarrage de programmes pluriannuels qui augmentent le montant des subventions à recevoir et en regard les produits constatés d'avance et les fonds dédiés.

La progression des charges du compte de résultat 2013 (7 %) s'explique par l'augmentation des dotations aux engagements sur les fonds affectés à des actions pluriannuelles. Les charges de l'exercice, hors dotations aux engagements, diminuent de 28 %.

En termes de ressources, le CFSI bénéficie du soutien des pouvoirs publics français et européens, de ses donateurs individuels et de fondations privées.

Les fonds issus de la générosité sont en progression (570 509 € à 615 975 €) grâce aux activités de recrutement de donateurs. A noter toutefois que la crise économique a des répercussions sur les montants collectés auprès des donateurs.

Principales règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis et présentés selon la réglementation comptable française en vigueur résultant des règlements du Comité de la Réglementation comptable (règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations).

Les méthodes d'évaluation retenues et la présentation des comptes annuels n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Il est établi pour les mêmes opérations :

- une comptabilité générale tenue selon le plan comptable général, en particulier celui des associations, aboutissant au bilan et au compte de résultat ;
- une comptabilité analytique qui ventile les charges et les produits par destination, c'est à dire en fonction de chaque objectif ou action.

Les subventions sont comptabilisées de la manière suivante :

- la part des subventions prévue pour l'exercice est constatée en produits de l'exercice ;
- les montants contractuels accordés et non encore versés au 31 décembre sont inscrits à l'actif du bilan dans la rubrique subventions à recevoir ;
- la part des subventions relative aux exercices futurs est inscrite au passif du bilan en produits constatés d'avance ;
- le cas échéant, quand une subvention prévue pour l'exercice n'a pas été utilisée en totalité, l'engagement d'emploi est inscrit en charges à la rubrique « engagements à réaliser sur subvention » et en fonds dédiés sur subventions au passif du bilan.

Concernant le suivi des programmes cofinancés, le compte de résultat retrace les différents mouvements liés aux conventions signées avec les organisations membres du CFSI ou partenaires (PCPA, campagne ALIMENTERRE) impliquées dans l'exécution des programmes. A la fin de l'exercice, pour les programmes pluriannuels, les comptes sont arrêtés au regard de l'avancement de chaque programme ou projet. La part des conventions signées avec les organisations membres ou partenaires et correspondant à des charges non réalisées au 31/12/2013 est inscrite en charges constatées d'avance. Autrement dit, tous les engagements pris avant la fin de la clôture de l'exercice sont constatés dans la comptabilité du CFSI.

Les apports en nature des organisations parties prenantes aux actions subventionnées sont introduits au titre des contributions valorisées pour mettre en harmonie la comptabilité analytique avec les tableaux financiers de justification des cofinancements. Ces opérations, d'un montant de 65 994 euros, ne sont pas intégrées dans le compte de résultat.

Le Compte d'Emploi annuel des Ressources est intégré à l'annexe comptable en application de l'ordonnance du 28 juillet 2005. Il est présenté selon l'arrêté du 11 décembre 2008 portant homologation du règlement 2008-12 du CRC. Les modalités de sa présentation ont été arrêtées par le conseil de direction du CFSI.

Résultat

Le compte de résultat 2013 laisse apparaître un solde positif de 2 130,68 €. Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire de l'affecter, conformément aux statuts du CFSI, à la réserve statutaire qui se montera après affectation à 58 471,68 €.

Informations sur le bilan

Informations sur les comptes de bilan - actif

Variation des immobilisations corporelles et incorporelles

IMMOBILISATIONS	Immobilisation	Augmentation	Diminution	Immobilisation
	01/01/2013			31/12/2013
Logiciels	8 502	12 924	227	21 199
Logiciels en cours d'acquisition	8 611	2 093	10 704	0
Mobilier et matériel de bureau	18 005	0	7 569	10 436
Matériel informatique	24 504	633	7 018	18 119
Travaux siège social	40 398	0	0	40 398
TOTAL DES IMMOBILISATIONS	100 020	15 650	25 518	90 151

Les investissements correspondent à l'acquisition de matériel informatique (ordinateurs et logiciels) et au site internet du CFSI. La diminution de l'actif immobilisé correspond principalement à la mise au rebut de logiciels, matériel informatique, de mobilier et matériel de bureau amortis qui ne sont plus utilisés.

Tableau des amortissements

Le mode linéaire d'amortissement est retenu pour toutes les immobilisations. Les durées principales d'amortissement sont :

- 12 mois pour les logiciels ;
- 3 ans pour le matériel informatique ;
- 5 ans pour le mobilier et le matériel de bureau ;
- 8 ans pour les travaux.

AMORTISSEMENTS	Amortissement	Dotation	Sortie de l'actif	Amortissement
	01/01/13			31/12/13
Logiciels	8 292	9 866	227	17 932
Mobilier et matériel de bureau	17 802	203	7 569	10 436
Matériel informatique	19 787	1 956	7 018	14 725
Travaux siège social	40 398	0	0	40 398
TOTAL DES IMMOBILISATIONS	86 278	12 026	14 814	83 490

Immobilisations financières : 22 217,54 € (24 293,28 € au 31/12/2012)

Les immobilisations financières concernent :

- le dépôt de garantie pour les bureaux du 32 rue Le Peletier 15 428,38 €
- le compte de prêt auprès de l'OCIL (collecteur du 1 % logement) 6 789,16 €

Créances diverses : 854 318,39 € (725 315,78 € au 31/12/2012)

Les créances diverses sont à échéance inférieure à un an. Elles se répartissent de la manière suivante :

- produits à recevoir correspondant notamment à des refacturations pour les programmes (ex : festival de films) et les sous-locataires, des dons, des cotisations et des apports pour les projets dus au titre de 2013 et encaissés en 2014 (66 931 €) ;
- acomptes versés à des organisations membres et partenaires dans le cadre de conventions de financement (la majorité des conventions prévoient un acompte de 50 % à la signature) et autres créances (787 387 €).

Subventions à recevoir au 31/12/2013 : 4 518 764 € (1 896 155,01 € au 31/12/2012)

	Montant brut	Échéance à 1 an	Échéance à plus d'un an
Agence Française de développement	3 702 830,00	2 950 408,00	752 422,00
Autres subventions	815 934,00	815 934,00	0,00
TOTAL	4 518 764,00	3 766 342,00	752 422,00

Valeurs mobilières de placement : 12 648,90 € (19 465,55 € au 31/12/2012)

Le portefeuille est constitué des parts du fonds commun de placement Faim et développement. Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et sont valorisées selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Valeur inscrite au bilan au 31/12/2013 12 648,90 €

Plus-value latente 280,41 €

Charges constatées d'avance : 2 041 966,68 € (1 282 974,93 € au 31/12/2012)

Ce poste concerne les charges de l'exercice 2014 et des exercices suivants. On distingue :

- la part des activités qui se dérouleront après le 31/12/2013 dans le cadre des conventions avec les membres du CFSI (1 668 136 €) et les partenaires du programme agriculture et alimentation et des PCPA Algérie et Congo (342 510 €) ;
- les charges engagées en 2013 pour le fonctionnement : location de la machine à affranchir, contrat d'assistance pour les logiciels de comptabilité et paie et fournitures non consommées au 31/12/2013 (25 536 €) ;
- les charges liées à des activités réalisées en 2014 (déplacements, prestations facturées mais non finalisées au 31/12/2013 (5 784 €).

Informations sur les comptes de bilan – passif

Fonds propres : 409 104,42 € (406 973,74 € au 31/12/2012)

Conformément aux décisions de l'assemblée générale ordinaire du 25 juin 2013, le résultat de l'exercice 2013 a été affecté à la réserve statutaire.

FONDS PROPRES	01/01/2013	mouvement exercice 2013	résultat 2013	31/12/2013
Réserve statutaire	51 292,28	5 048,72		56 341,00
Réserve opérations de développement	350 632,74			350 632,74
Report à nouveau	0,00	0,00		0,00
Résultat de l'exercice	5 048,72	-5 048,72	2 130,68	2 130,68
Total des fonds propres	406 973,74	0,00	2 130,68	409 104,42

Fonds dédiés : 2 244 033,81 € (1 407 894,75 € au 31/12/2012)

Les fonds dédiés correspondent à :

- la part non utilisée des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets pluriannuels ;
- la part des engagements pris sur les fonds privés (produits de la collecte) et qui n'a pas encore été totalement utilisée dans le cadre de projets pluriannuels conventionnés.

ORIGINE DES FONDS	Solde au 1/01/2013	Dotation	Reprise	Solde au 31/12/2013
subventions publiques	1 001 227,85	1 012 992,55	927 347,99	1 086 872,41
générosité du public	282 981,59	150 909,83	185 496,52	248 394,90
subventions privées	123 685,31	849 809,56	64 728,37	908 766,50
TOTAL	1 407 894,75	2 013 711,94	1 177 572,88	2 244 033,81

Dépôts reçus : 7 008,51 € (6 846,85 € au 31/12/2012)

Il s'agit des dépôts versés par les sous-locataires des bureaux loués par le CFSI au 32 rue Le Peletier (Interréseau et F3E).

Dettes fournisseurs - comptes rattachés : 3 068 782,55 € (2 483 768,47 € au 31/12/2012)

Les dettes fournisseurs et comptes rattachés comprennent :

- les dettes fournisseurs (fournitures, services) : 629 091 € dont 1 180 € correspondant à une échéance supérieure à un an ;
- les dettes liées aux conventions avec les membres du CFSI (pour chaque opération, une convention est rédigée et prévoit un règlement du programme en plusieurs tranches) soit 1 854 256 € dont 594 796 € correspondant à des conventions à échéance supérieure à un an ;
- les dettes liées aux conventions avec les partenaires du CFSI (PCPA, fonds agriculture et alimentation, ALIMENTERRE) : 362 402 € dont 96 648 € sont à échéance supérieure à un an.

Dettes fiscales et sociales : 144 690,38 € (169 776,02 € au 31/12/2012)

Ces dettes comprennent

- les dettes sociales : dotations aux congés payés soit 54 267 €, les cotisations sociales et les taxes sur les salaires dues au 31/12/2013 qui ont été réglées au début de l'année 2014 (soit 55 817 €) et les cotisations sociales sur les congés à payés (31 699 €) ;
- les dettes fiscales : 2 907 € correspondant à l'impôt sur les intérêts perçus sur les livrets d'épargne.

Ces dettes sont moins importantes qu'à fin 2012 en raison de la diminution de la masse salariale et de la dotation aux congés payés.

Produits constatés d'avance : 3 240 021 € (626 662,50 € au 31/12/2012)

Les produits constatés d'avance correspondent à la partie rattachée aux exercices futurs des subventions reçues et pour lesquelles une convention pluriannuelle de financement a été signée.

Autres informations**Information résumée sur l'état des créances et des dettes**

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES			
	Montant brut	à 1 an	à plus d'1 an
CREANCES			
Créances de l'actif immobilisé			
Prêts OCIL et dépôt loyer	22 217,54		22 217,54
Créances de l'actif circulant			
Créances diverses	854 318,39	854 285,00	33,39
Subventions à recevoir	4 518 764,00	3 766 342,00	752 422,00
TOTAL CREANCES	5 395 299,93	4 620 627,00	774 672,93
DETTES			
Dettes financières			
Dépôts reçus pour les bureaux	7 008,51		7 008,51
Autres dettes	223 034,66	223 034,66	
Dettes fournisseurs	2 845 747,89	2 153 124,17	692 623,72
Dettes fiscales et sociales	144 690,38	144 690,38	
TOTAL DETTES	3 220 481,44	2 520 849,21	699 632,23

Engagements hors bilan

Au 31/12/2013, les salariés du CFSI ont acquis 1 108 heures au titre du Droit individuel à la formation (DIF).

Informations sur le compte de résultat

Le compte de résultat présente les charges et les produits par nature. Les éléments précisés ci-dessous concernent les évolutions significatives constatées pour certains postes. Les dépenses par destination sont décrites dans l'annexe au compte d'emploi des ressources.

Les charges

Les achats et services extérieurs : 609 189,68 € (667 783,61 € en 2012)

Les achats et les services extérieurs sont en diminution de 9 %. A l'intérieur de cette rubrique, on constate des variations correspondant :

- à des activités non réalisées en 2013 conduisant à une diminution de certains postes comme les honoraires (qui incluaient en 2012 plusieurs évaluations), les frais d'impression et de publication (en 2012 : conception et réalisation d'une exposition, développement du centre de ressources ALIMENTERRE), les frais de déplacements et de mission ;
- à une progression du montant du loyer et des charges locatives qui s'explique par la révision du loyer liée au renouvellement du bail et à la progression des frais d'entretien (mise aux normes électriques) et d'assurances ;
- à la mise en place d'activités conduisant à une progression de certains postes comme la sous-traitance avec la réalisation d'une opération de prospection de donateurs.

Les ressources humaines : 819 914,37 € (852 536,13 € en 2012)

Les charges liées aux ressources humaines salariées représentent 23 % du budget hors dotations aux engagements. Elles sont en diminution de 4 %. Cette diminution s'explique par la fin d'un contrat à durée déterminée.

Les cinq salaires les plus élevés se montent à 256 508 euros.

Les autres charges : 2 125 041,38 € (3 420 459,55 € en 2012)

Les autres charges incluent principalement :

- les conventions signées avec des membres et des partenaires du CFSI pour les programmes de coopération ou avec des partenaires pour la campagne ALIMENTERRE ;
- les dépenses réalisées par les cellules exécutives des PCPA en Algérie et au Congo ;

En 2013, 140 conventions ont fait l'objet d'un suivi dont 68 signées au cours de l'exercice. 32 conventions pluriannuelles ne sont pas entièrement justifiées fin 2013 et seront exécutées en 2014 et 2015.

Membres et partenaires concernés	Montant exécuté en 2012	Montant exécuté en 2013
40 conventions avec les membres du CFSI : Afdi, Agrisud, Batik International, Coopération Atlantique, Essor, Geres, Grdr, Gret, Syfia International, Unmfreo	679 431,45	938 486,59
14 conventions avec des partenaires du CFSI : programme nourrir les villes et scp (capitalisation et évaluation)		110 785,67
Fisong - formation professionnelle (Essor et Gret)	418 678,95	34 269,71
Programmes clôturés en 2012 (Ville-campagne Togo Echoppe, CNOSCG Guinée)	227 053,31	
33 associations congolaises membres du PCPA Congo	420 203,63	278 214,99

Membres et partenaires concernés	Montant exécuté en 2012	Montant exécuté en 2013
Cellule Congo (gouvernance, formation, animation dont 6 conventions)	374 549,00	472 505,56
6 associations algériennes membres du PCPA Algérie	780 045,25	33 866,05
Cellule Algérie (gouvernance, formation, animation dont 17 conventions)	409 449,74	216 896,32
sous total conventions et charges liées aux actions de développement	3 309 411,33	2 085 024,89
ALIMENTERRE : 4 conventions (Associations locales Artisans du Monde, Cap Solidarités, Coopération Atlantique, membres du CFSI)	14 400,00	5 000,00
ALIMENTERRE 18 pôles et relais non membres du CFSI,	18 500,00	24 158,41
Programmes clôturés en 2012 (ALIMENTERRE - Pologne et étude plaidoyer)	69 048,17	
sous total conventions liées aux actions de sensibilisation et étude plaidoyer	101 948,17	29 158,41
TOTAL	3 411 359,50	2 114 183,30

Les engagements à réaliser sur les ressources affectées : 2 013 711,94 € (261 260,63 € en 2012)

Il s'agit des engagements à réaliser sur les fonds affectés à des programmes. La dotation est supérieure à celle constatée en 2012 car le CFSI a démarré en 2013 de nouveaux programmes pluriannuels (Programme agriculture et alimentation et PCPA Jousour – Algérie).

Les ressources

Le financement de l'exercice a été assuré à 79 % par des ressources de l'exercice et à 21 % par des reprises sur dotations aux engagements sur les ressources affectées.

Les ressources hors reprise sur ressources affectées

Les ressources de l'exercice comprennent :

- des dons et legs ;
- des subventions privées et des subventions publiques correspondant à des cofinancements de l'Agence Française de Développement (ALIMENTERRE, PCPA Algérie, PCPA Congo, convention programme société civile et participation) et de l'Union européenne (ALIMENTERRE) ;
- des produits divers (cotisations, participation des organisations membres ou partenaires au financement des actions, etc.).

Les dons 605 940,48 € (2012 : 563 487,10 €)

Les montants collectés ont progressé de 8 % en raison de l'apport de dons de nouveaux donateurs. Le CFSI a réussi à maintenir les dons issus de la fidélisation pratiquement au même niveau qu'en 2012 (547 K€ / 554 K€ en 2012) grâce aux prélèvements (40 % des montants collectés) et à quelques dons importants (3 dons supérieurs à 5 000 €). Concernant les dons via Internet, les montants collectés sont en progression (+ 9 % soit 19 K€ collectés contre 17 K€ en 2012) mais leur part dans la collecte reste faible (3,3 %).

Ces résultats sont le fruit de la stratégie de collecte validée par le conseil de direction de février 2013. Les appels à la générosité ont été déclinés de la manière suivante :

- fidélisation :
 - mailing de fidélisation se traduisant par l'envoi d'une lettre de demande de soutien accompagnée du « Courrier du CFSI » adressée aux donateurs réguliers du CFSI (2 numéros par an), envoi de « l'Essentiel de l'année 2012 » et envoi d'une lettre simple d'appel au don. Les résultats de ces opérations ont diminué de 6 % en nombre et de 5 % en montant par rapport à 2012. Ceci s'explique par une difficulté de collecte liée à la crise économique ;
 - des opérations visant à augmenter le nombre de personnes prélevées : le nombre de dons par prélèvement a progressé de 4 %. Les prélèvements représentent 40 % des montants collectés. 2 090 donateurs sont prélevés, soit 25 % des personnes ayant fait un don au CFSI en 2013 ;
- réactivation : une opération téléphonique pour relancer des donateurs inactifs depuis 2 à 5 ans : 332 donateurs ont renouvelé leur engagement vis à vis du CFSI ;
- recrutement : la poursuite de l'opération commencée fin 2013 a permis de recruter 2 105 nouveaux donateurs.

	Nombre de dons 2012	Montants collectés 2012	Don moyen 2012	Nombre de dons 2013	Montants collectés 2013	Don moyen 2013	évolution nombre de dons	Evolution montants collectés
Dons donateurs fidèles	20 421	554 252	27	20 491	547 532	27	0%	-1%
Dons nouveaux donateurs	176	5 617	32	2 105	55 310	26	1096%	885%
Collecte municipalités	80	3 618	45	53	3 099	58	-34%	-14%
total	20 677	563 487	27	22 649	605 941	27	10%	8%

Les legs : 10 034,59 € (2012 : 7 022,05 €)

Les legs / assurances vie sont comptabilisés au moment de l'encaissement. En 2013, une assurance vie a été enregistrée.

Les subventions publiques et privées : 3 459 886,13 € (2012 : 2 453 968,11 €)

Les montants indiqués ci-dessous correspondent au montant affecté à l'exercice. La part non consommée de l'exercice est inscrite en charges en dotations aux engagements. La part concernant les exercices futurs est inscrite en produit constaté d'avance.

OBJET	Origine	Montant de l'exercice
Nourrir les villes et ALIMENTERRE	AFD	543 944
PCPA Algérie - Jousour	AFD	844 260
PCPA Congo	AFD	523 766
Convention programme SCP	AFD	275 788
Subventions publiques		2 187 758
Nourrir les villes	Fondation de France	90 000
Guinée - Coopération Atlantique	Fonds de dotation Canal Plus	1 010 628
ALIMENTERRE, Fonds AEA, Société civile et participation	Autres	171 500
Subventions privées		1 272 128
TOTAL		3 459 886

Les autres produits : 337 495,95 € (634 986,99 € en 2012)

Les autres produits comprennent :

- les cotisations des membres du CFSI (31 580 €) ;
- les participations des membres et des partenaires au financement des conventions (291 128 €) ;
- des produits divers de gestion (14 427 €) incluant notamment des ressources pour le festival de films ALIMENTERRE, les adhésions des organisations françaises et congolaises au PCPA Congo.

Les produits financiers : 15 622,21 € (23 539,75 € en 2012)

Les produits financiers comprennent les différences positives de change (2 173 €) et les produits financiers issus des placements des livrets. (13 449 €).

Les reprises sur ressources affectées : 1 177 572,88 € (1 562 295,83 € en 2012)

Il s'agit de reprises effectuées au cours de l'exercice 2013 sur des ressources affectées à des actions pluriannuelles et utilisées durant l'exercice. Elles concernent :

- des fonds dédiés sur subventions, soit 927 348 € (PCPA Algérie et Congo, FISONG, la convention programme Société civile et participation) ;
- des fonds privés, soit 250 225 € pour différents programmes dont 185 496 € correspondent à des fonds issus de la générosité du public.

Autres informations**Contributions volontaires à titre gratuit**

Les contributions volontaires à titre gratuit sont comptabilisées pour prendre en compte les apports en nature des membres et des organisations partenaires aux programmes cofinancés en Algérie et au Congo. Elles se montent à 63 883 € mais ne sont pas incluses dans le compte de résultat.

En complément, le CFSI estime le nombre de bénévoles mobilisés sur ces différentes activités à 46 équivalents temps plein.

Ressources humaines

Effectif salarié au 31/12/2013

12 équivalents temps plein.

Les trois principaux dirigeants du CFSI sont les membres élus du bureau (président, vice-président, trésorier) qui assument leur fonction à titre bénévole.

Avantages en nature (dirigeants et bénévoles) néant

Fonctionnement statutaire et gestion désintéressée

Aucune rémunération n'est versée aux membres du conseil de direction. Seuls les frais de déplacements des membres du conseil de direction résidant en province et venant à Paris pour les réunions du conseil de direction sont remboursés sur justificatif (billet SNCF). Le total de ces remboursements se monte à 1 694 euros.

Liste des filiales et autres organismes

Néant

Agrément du Comité de la Charte

En mars 2013, le CFSI a obtenu la reconduction de son agrément triennal par le Comité de la Charte du Don en Confiance.

Commissaire aux comptes

Les comptes de l'exercice sont certifiés par le Cabinet Doucet Beth. Le montant des honoraires versés s'élève à 13 440 euros TTC.

Trois audits spécifiques ont été réalisés au cours de l'exercice par le Cabinet Doucet Beth :

- FISONG	6 578 euros TTC
- PCPA Algérie	5 980 euros TTC
- PCPA Congo	13 568 euros TTC

Faits postérieurs à l'exercice et perspectives d'activités

Le CFSI a démarré l'exercice 2014 en poursuivant la mise en œuvre des actions bénéficiant de cofinancements pluriannuels (PCPA Algérie, convention programme société civile et participation, programme agriculture et alimentation). Il a obtenu fin avril deux cofinancements pluriannuels de l'AFD (PCPA Congo, programme coopérer autrement).

Concernant la générosité du public, le conseil de direction réuni en avril 2014 a validé la stratégie qui va consister à :

- fidéliser les nouveaux donateurs par des opérations spécifiques durant l'année ;
- poursuivre le développement du don par prélèvement¹ ;
- réactiver des donateurs n'ayant pas donné au CFSI depuis plusieurs années ;
- finaliser l'opération de recrutement de donateurs démarrée fin 2012 ;
- renforcer la collecte via Internet.

¹ Insérer dans la version définitive les chiffres à fin mai 2014

4. COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

	colonne1	colonne 3	colonne 2	colonne 4
EMPLOIS	EMPLOIS 2013 = COMPTE DE RESULTAT	AFFECTATION PAR EMPLOIS DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC UTILISEES SUR 2012	RESSOURCES 2013	SUIVI DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC ET UTILISEES SUR 2013
MISSIONS SOCIALES			Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice	113 233
agriculture et alimentation	632 478	152 352	1. RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC	
économie sociale et solidaire	92 546	0	1.1. Dons et legs collectés	
société civile et participation	2 262 534	234 016	Dons manuels non affectés	605 940
TOTAL DES MISSIONS SOCIALES	2 987 559	386 368	Dons manuels affectés	605 940
FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS			Legs non affectés	10 035
frais d'appel à la générosité du public	226 821	226 821	Legs affectés	10 035
frais de recherche des autres fonds privés	16 321	0		
frais de recherche de subventions publiques	64 909	0		
TOTAL FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	308 051	226 821	TOTAL RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC	615 975
FRAIS DE FONCTIONNEMENT			2. Autres fonds privés	1 272 128
vie associative	20 776	0	3. Subventions et autres concours publics	2 187 758
fonctionnement	236 972	35 242	4. Autres produits	353 118
communication institutionnelle	37 352	0		
TOTAL FRAIS DE FONCTIONNEMENT	295 100	35 242		
I Total des emplois inscrits au compte de résultat	3 590 710		I Total des ressources de l'exercice inscrites au compte de résultat	4 428 979
II Dotations aux provisions			II Reprises de provisions	
III Engagements à réaliser sur ressources affectées	2 013 712		III Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs	1 177 573
			IV Variation des fonds dédiés collectés auprès du public	34 586
IV Excédent des ressources de l'exercice	2 131		V Insuffisance de ressources de l'exercice	0
V TOTAL GENERAL	5 606 552		TOTAL GENERAL	5 606 552
V Part des immobilisations financées par les ressources collectées auprès du public				650 561
VI Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées par les ressources collectées auprès du public				
VII Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		648 431	VI Total des emplois financés par les ressources collectés auprès du public	648 431
			Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice	115 363

Paris, le 29 mai 2014


Yves Le Bars
Président du CFSI

Christophe Alliot
Trésorier

Description du modèle socio-économique du CFSI

Le CFSI est une plate-forme regroupant des organisations impliquées dans la solidarité internationale. Son objet social le conduit à mener des activités de solidarité internationale. Elles se concrétisent par des programmes de développement, de sensibilisation de l'opinion publique et de plaidoyer auprès des décideurs.

Le financement du CFSI est assuré par la générosité du public, par des bailleurs de fonds publics et privés et par les apports de ses membres et de ses partenaires sous forme de cotisation et d'apports à des projets.

Les missions sociales du CFSI se concentrent autour de trois métiers :

- la mise en place de mécanismes de soutien pour financer l'action des membres du CFSI et les actions menées par les partenaires des PCPA Algérie et Congo grâce aux dons collectés auprès du public et en construisant des fonds de financement avec des partenaires privés ou publics ;
- l'organisation et la gestion d'espaces collectifs mobilisateurs autour d'un thème sectoriel ou géographique ;
- l'animation et la valorisation des activités menées, notamment des formations pour la campagne **ALIMENTERRE**, et des travaux de capitalisation relatifs aux différents programmes.

Politique de réserves

Les réserves du CFSI se montent au 31 décembre 2013, à 1,4 mois d'activité (fonds propres inscrits au bilan / total mensuel des emplois hors dotation aux engagements). Ce ratio a légèrement progressé par rapport à la situation au 31/12/2012 (1 mois d'activité). Cette progression s'explique par un budget hors dotation aux engagements moins élevé qu'en 2012 en raison d'une phase de démarrage de nouveaux programmes pluriannuels.

Toutefois, le CFSI ne réussit pas à mobiliser suffisamment de ressources lui permettant d'augmenter significativement ses réserves. Une réserve correspondant à trois mois d'activité serait nécessaire pour garantir une pérennité des actions.

Règles d'établissement du compte d'emploi des ressources

Les règles d'établissement du compte d'emploi des ressources ont été définies par le Conseil de direction de décembre 2009 puis arrêtées par le Conseil de direction de mai 2010.

Définition des missions sociales

Les missions sociales du CFSI correspondent aux trois axes programmatiques réaffirmées dans le cadre stratégique 2013 – 2016 adopté par l'assemblée générale de juin 2012 :

- *agriculture et alimentation* qui correspond à un ensemble d'actions en faveur du développement de l'agriculture familiale et de la promotion du droit à l'alimentation et à la souveraineté alimentaire ;
- *économie sociale et solidaire* qui favorise des initiatives pour une économie au service de l'homme ;
- *société civile et participation* qui vise d'une part à renforcer les organisations de la société civile des pays du Sud pour qu'elles participent à la définition et au suivi des

politiques publiques et d'autre part à faire connaître leurs initiatives auprès du public et des décideurs.

Principe d'affectation des coûts

Les coûts sont imputés dans la comptabilité analytique qui intègre les trois rubriques du CER :

- les missions sociales où figurent tous les coûts directs liés aux activités réalisées dans le cadre de ces missions ;
- les frais de recherche de fonds où figurent tous les frais d'appel à la générosité du public, les frais de recherche et de suivi des fonds privés et des fonds publics ;
- les frais de fonctionnement où sont inclus tous les coûts indirects des activités et les coûts de structure et de direction générale.

Les frais de personnel sont imputés aux différentes rubriques du CER en fonction des temps passés par les salariés sur les activités liées à leur poste. A cet effet, chaque salarié remplit une feuille temps mensuelle. Celle-ci permet d'imputer :

- le temps de travail dédié à la mise en œuvre des missions sociales qui disparaîtrait si la mission sociale n'existait plus (appui, animation, étude) ;
- le temps de travail correspondant à la recherche de fonds ;
- le temps de travail nécessaire à la direction, l'administration générale de l'association, à la vie associative et à la communication institutionnelle.

Principes d'affectation des ressources aux missions sociales

L'affectation des ressources aux missions sociales (ressources issues de la générosité du public, subventions et autres ressources) est réalisée à partir des budgets d'activité :

- ceux comprenant des ressources publiques et privées font l'objet d'une convention avec les bailleurs indiquant la répartition des fonds publics et des fonds issus de la générosité du public ;
- les budgets d'activités comprenant seulement des ressources issues de la générosité du public (ex. appels à initiatives sur fonds propres) sont votés par le Conseil de direction dans le cadre du vote du budget général lui-même approuvé par l'assemblée générale ou le cas échéant lors d'un vote spécifique.

Cette répartition est le cas échéant ajustée en cours d'exercice dans le cadre du suivi budgétaire et en fin d'exercice lors de l'arrêté des comptes en fonction des financements obtenus et des dépenses engagées.

Principes concernant le financement des frais de recherche de fonds et le fonctionnement

Les frais de recherche de fonds et les frais de fonctionnement sont financés par :

- une quote-part des ressources publiques et privées finançant les missions sociales conformément au pourcentage autorisé par les bailleurs de fonds (généralement entre 7 et 10 % du coût des missions sociales) ;
- les ressources spécifiques comme les cotisations des organisations membres du CFSI ;
- la part éventuelle non financée par ces différentes ressources est financée par les ressources issues de la générosité du public. Elle est indiquée dans le CER. L'excédent éventuel de ces ressources finance les frais de recherche de fonds.

Principes concernant les immobilisations

La mise en œuvre des missions sociales ne nécessite pas d'immobilisation. De fait, le mécanisme de retraitement de la part des acquisitions d'immobilisations brutes financées par la générosité du public ainsi que les dotations correspondantes n'ont pas été utilisés dans l'élaboration du CER (rubrique 5 et 6 des emplois).

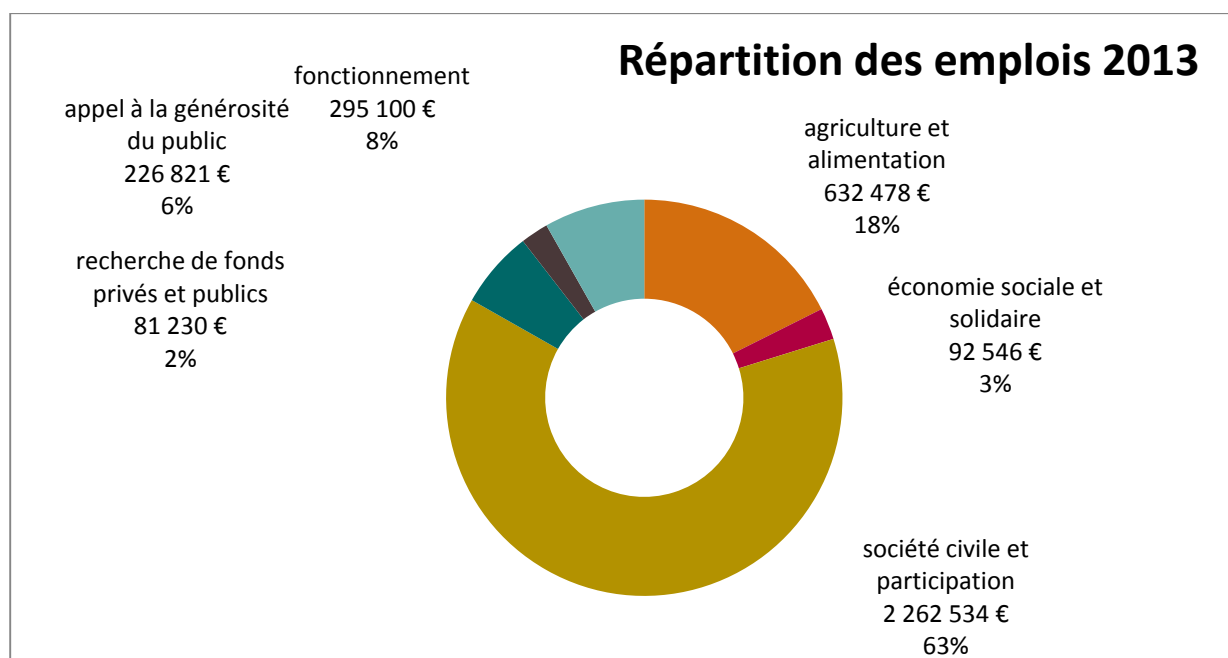
Les emplois de l'exercice (colonne 1 du CER)

Tableau de passage du compte de résultat au compte d'emploi des ressources

COMPTE DE RESULTAT							
		Personnel	Autres charges d'exploitation	Convention actions développement	Convention sensibilisation et plaidoyer	Engagements à réaliser	TOTAL EMPLOIS
Compte d'emploi des ressources	Agriculture et alimentation	317 592	137 568	148 161	29 158		632 478
	Economie sociale et solidaire	22 015	70 532	0			92 546
	Société civile et participation	216 666	1 194 308	851 561	0		2 262 534
	Missions sociales	556 272	1 402 407	999 721	29 158	0	2 987 559
	frais d'appel à la générosité du public	46 679	180 142				226 821
	frais de recherche de fonds privés	16 174	147				16 321
	frais de recherche de fonds publics	63 872	1 037				64 909
	Frais de recherche de fonds	126 724	181 327	0	0	0	308 051
	Vie associative	10 766	10 010				20 776
	Fonctionnement	100 274	136 698				236 972
	Communication institutionnelle	25 878	11 475				37 352
	Fonctionnement	136 918	158 182	0	0	0	295 100
	Engagements : ressources affectées aux missions sociales et non encore utilisées					2 013 712	2 013 712
	TOTAL	819 914	1 741 915	999 721	29 158	2 013 712	5 604 422
	Résultat						2 131
TOTAL						5 606 552	

Répartition des emplois de l'exercice

Les missions sociales représentent 84 % des emplois de l'exercice (hors engagement), les frais liés à la recherche de fonds 8 % et le fonctionnement 8 %.



Ventilation des emplois par nature de charges du compte de résultat

	Mission sociale	Recherche fonds	Fonctionnement	Total 2013
Bureaux, loyer et charges	0	0	72 084	72 084
Fournitures et copies	4 878	1 347	3 006	9 231
Sous-traitance	14 671	130 961	4 024	149 656
Entretien, assurance, documentation	4 571	0	26 696	31 267
Honoraires - expertises	26 126	750	18 496	45 372
Impression publication	32 239	9 840	1 947	44 026
Déplacements et frais de mission	186 690	40	2 835	189 566
Affranchissements téléphone	4 388	33 644	3 729	41 761
Autres services extérieurs	13 433	4 744	8 049	26 227
Sous total achats et services	286 998	181 327	140 865	609 190
Impôts et taxes	0	0	2 357	2 357
Sous total impôts et taxes	0	0	2 357	2 357
Salaires	348 741	78 508	71 925	499 174
Cotisations sociales	207 531	48 217	64 993	320 741
Sous total ressources humaines	556 272	126 724	136 918	819 914
Charges diverses de gestion	10 854	0	4	10 858
Convention actions développement	999 721	0	0	999 721
Allocation de fonds partenaires	1 085 303	0	0	1 085 303
Convention actions de sensibilisation	29 158	0	0	29 158
Sous total autres charges	2 125 037	0	4	2 125 041
Dotations aux amortissements	0	0	12 026	12 026
Sous total dotations aux amortissements	0	0	12 026	12 026

	Mission sociale	Recherche fonds	Fonctionnement	Total 2013
Sous total charges d'exploitation	2 968 307	308 051	292 170	3 568 528
Charges financières	19 251	0	23	19 274
sous total charges financières	19 251	0	23	19 274
Emplois de l'exercice	2 987 559	308 051	292 193	3 587 803
Engagement à réaliser sur subvention	1 012 993	0	0	1 012 993
Engagement à réaliser sur fonds propres	150 910	0	0	150 910
Engagement à réaliser sur fonds privés	849 810	0	0	849 810
Sous total engagements	2 013 712	0	0	2 013 712
Impôts			2 907	2 907
Total charges	5 001 271	308 051	295 100	5 604 422

Répartition des ressources humaines

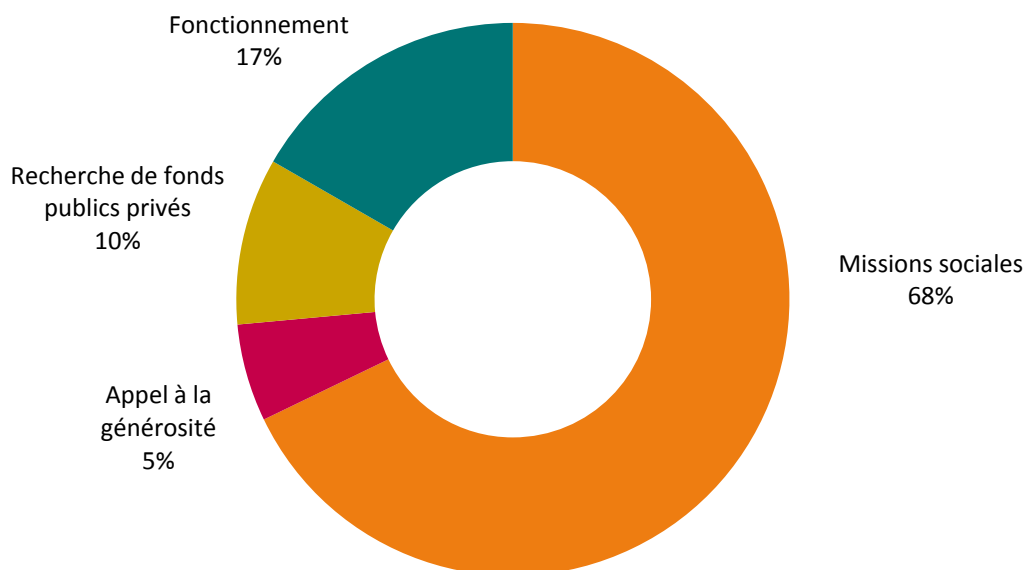
68 % du temps de travail de l'équipe salariée du CFSI concerne les missions sociales pour notamment :

- instruire et suivre l'appel à initiatives agriculture et alimentation et assurer la capitalisation des activités menées sur le thème « nourrir les villes » et d'autre part animer la campagne ALIMENT~~TERRE~~ en coordonnant des actions d'éducation au développement et de plaidoyer ;
- finaliser le suivi / capitalisation d'un programme concernant l'insertion socio professionnelle des jeunes ;
- animer la convention programme société civile et participation aux politiques publiques qui concerne une quinzaine d'organisations membres du CFSI et les PCPA, appuyer les équipes algériennes et congolaises qui assurent la mise en œuvre de ces programmes dans ces deux pays.

Pour fournir des moyens indispensables à la mise en œuvre des missions sociales, l'équipe salariée s'investit également :

- dans la recherche de fonds et dans la rédaction de comptes rendus techniques et financiers (10 % pour les subventions privées et publiques et 5 % pour les appels à la générosité du public) ;
- dans la vie associative (2 % de la masse salariale), autrement dit le suivi des instances qui déterminent les orientations générales de l'association ;
- dans le fonctionnement général de l'association et la communication institutionnelle (15 %).

Répartition ressources humaines 2013



Détail des missions sociales 2013 : 2 987 9859 euros (4 484 139 euros en 2012)

MISSIONS SOCIALES	2011	2012	2013
Appel à initiatives agriculture et alimentation (instruction, suivi, mise en œuvre des projets)	241 225	226 744	324 827
programme Ville Campagne Echoppe - Togo	113 205	62 595	
campagne ALIMENTERRE (éducation au développement et plaidoyer)	450 262	540 549	307 652
TOTAL AGRICULTURE ET ALIMENTATION	804 692	829 888	632 478
appel à initiatives économie sociale et solidaire (instruction, suivi, mise en œuvre des projets)	86 163	81 125	
formation professionnelle et insertion des jeunes	295 374	467 291	92 546
TOTAL ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE	381 537	548 416	92 546
convention programme société civile et participation	398 109	626 243	692 409
PCPA Algérie	905 026	1 391 081	394 127
PCPA Congo	639 651	891 550	876 669
Partenariat CFSI - CNOSCG (Guinée)	116 639	196 961	
Partenariat Guinée - Coopération Atlantique - Fonds de dotation Canal Plus			299 330
TOTAL SOCIETE CIVILE ET PARTICIPATION	2 059 425	3 105 834	2 262 534
TOTAL DES MISSIONS SOCIALES	3 245 655	4 484 139	2 987 559

Agriculture et alimentation : 632 478 euros (829 888 euros en 2012)

L'année 2013 a été marquée par le démarrage d'un nouveau programme visant à démontrer la capacité de l'agriculture familiale à nourrir les villes et à sensibiliser les citoyens et les décideurs sur cet enjeu. Ce programme bénéficie d'un cofinancement public (Agence

Française de Développement), de cofinancements privés (particulièrement de la Fondation de France) et de donateurs individuels. Il comprend :

- le soutien à des initiatives de terrain à travers le fonds agriculture et alimentation. Le CFSI assure le secrétariat d'un appel conjoint CFSI / Fondation de France, l'animation des échanges et de la capitalisation sur le thème « nourrir les villes », les appuis financiers du CFSI à ses organisations membres et partenaires, (les appuis de la Fondation de France ne sont pas comptabilisés au CFSI car ils sont versés directement par la Fondation de France aux porteurs de projets avec lesquels elle passe des conventions) ;
- la campagne **ALIMENTERRE** pour laquelle le budget est en diminution par rapport à l'exercice 2012 qui bénéficiait d'un double cofinancement (Agence Française de Développement et Union européenne).

Economie sociale et solidaire : 92 546 euros (548 416 euros en 2012)

La mission sociale « économie sociale et solidaire » vise à promouvoir des actions reliant les questions économiques et sociales. Compte tenu de la difficulté à trouver des financements et comme prévu dans le budget prévisionnel adopté par l'assemblée générale de 2013, le CFSI n'a pas lancé d'appels à initiatives. Il a concentré son action sur la finalisation du programme cofinancé par l'AFD lié à la thématique formation professionnelle et insertion des jeunes.

Société civile et participation : 2 262 534 euros (3 105 835 euros en 2012)

La mission sociale, société civile et participation est cofinancée par l'Agence Française de Développement, l'Union européenne, des bailleurs privés et les donateurs du CFSI. L'évolution 2013 reflète la situation d'avancement des programmes pluriannuels :

- les programmes en dernière année de période triennale (convention programme société civile et participation et le PCPA Congo) ont connu le même rythme d'activités qu'en 2012 ;
- le PCPA Algérie a démarré une nouvelle phase. Les temps de concertation pour définir la mise en œuvre des nouvelles activités ont conduit à une consommation moins importante qu'en 2012.

Les frais d'appel à la générosité du public et le fonctionnement

Les frais d'appel à la générosité du public : 226 821 euros (164 763 euros en 2012)

Les frais d'appel à la générosité sont plus importants en 2013 en raison d'une opération de recrutement de nouveaux donateurs plus importante qu'en 2012, d'où un ratio de collecte plus important (37 %) mais qui reste inférieur au budget prévisionnel (42 %). L'ensemble des frais engagés en 2013 correspond :

- aux dépenses liées à l'information des donateurs : cette information est réalisée via le « Courrier du CFSI » et par une lettre électronique trimestrielle. Le CFSI a fait le choix depuis près de 15 ans de limiter ses envois postaux à ses donateurs en adressant au maximum 4 courriers par an (et un courrier par an à ceux qui le demandent) ;
- aux dépenses visant à pérenniser les actions du CFSI (passage au prélèvement des donateurs, recrutement de nouveaux donateurs).

L'ensemble des messages est réalisé par l'équipe du CFSI. Les opérations de recrutement de nouveaux donateurs et de passage au prélèvement sont réalisées avec l'appui d'un prestataire extérieur.

Les frais de traitement des dons incluent la saisie des dons réalisée en interne par l'équipe du CFSI et le traitement informatique du fichier pour lequel le CFSI fait appel à un prestataire extérieur.

RATIO DE COLLECTE	2011	2012	2013
collecte brute	614 483	566 194	605 940
frais d'appel à la générosité	191 503	104 902	145 113
frais de traitement des dons	72 551	59 860	81 707
collecte nette	350 429	401 431	379 120
ratio frais collecte/collecte brute	43%	29%	37%

Les frais de recherche et de suivi des fonds privés : 16 321 euros (7 941 euros en 2012) et de fonds publics : 64 909 euros (51 805 euros en 2012)

La recherche et le suivi des fonds privés et publics sont réalisés par l'ensemble des responsables de programme du CFSI avec l'appui du service administratif et de la direction du CFSI. En 2013, le temps consacré a été plus important qu'en 2012 :

- d'une part car les exigences des bailleurs nécessitent davantage de temps pour réaliser les comptes rendus financiers (trois comptes rendus finaux en 2013) ;
- d'autre part car deux demandes de financement triennal ont été réalisées.

La vie associative : 20 776 euros (24 649 euros en 2012)

Les dépenses liées à la vie associative incluent :

- le fonctionnement des instances (déplacements, frais de réunion) ;
- les cotisations à différents collectifs (Comité de la Charte, Coordination Sud, F3E) ;
- les ressources humaines correspondantes.

Les dépenses réalisées ont été moins importantes qu'en 2012, année où la direction avait consacré du temps de travail à la préparation du cadre stratégique 2013 - 2016.

VIE ASSOCIATIVE	2011	2012	2013
Frais des instances	4 175	3 845	7 318
Adhésion à des collectifs	8 062	6 255	6 726
Ressources humaines	9 677	14 549	10 766
TOTAL	21 914	24 649	24 810

Le fonctionnement général : 236 972 euros (219 576 euros en 2012)

Les charges de fonctionnement représentent 5 % des emplois hors dotation aux engagements. Elles comprennent :

- les fournitures générales de fonctionnement et les services correspondants imputés au fonctionnement (notamment la maintenance informatique, les honoraires pour l'audit général des comptes du CFSI) ;
- les charges liées au siège social ;
- les ressources humaines (direction et gestion générale) ;
- les amortissements.

Les montants imputés au fonctionnement sont en progression par rapport à 2012 en raison d'un temps plus important consacré à la coordination générale et de l'augmentation des frais de locaux.

FONCTIONNEMENT	2011	2012	2013
Fournitures, copies, services (informatique, téléphone, commissaire aux comptes)	44 475	44 173	43 255
Bureau (location, charges locatives, EDF, entretien)	65 330	71 956	87 157
Ressources humaines	125 840	98 126	100 274
Amortissement (matériel, installation)	7 919	5 321	6 285
TOTAL	243 564	219 576	236 972

La communication institutionnelle : 37 352 euros (26 119 euros en 2012)

Les frais de communication institutionnelle du CFSI correspondent à :

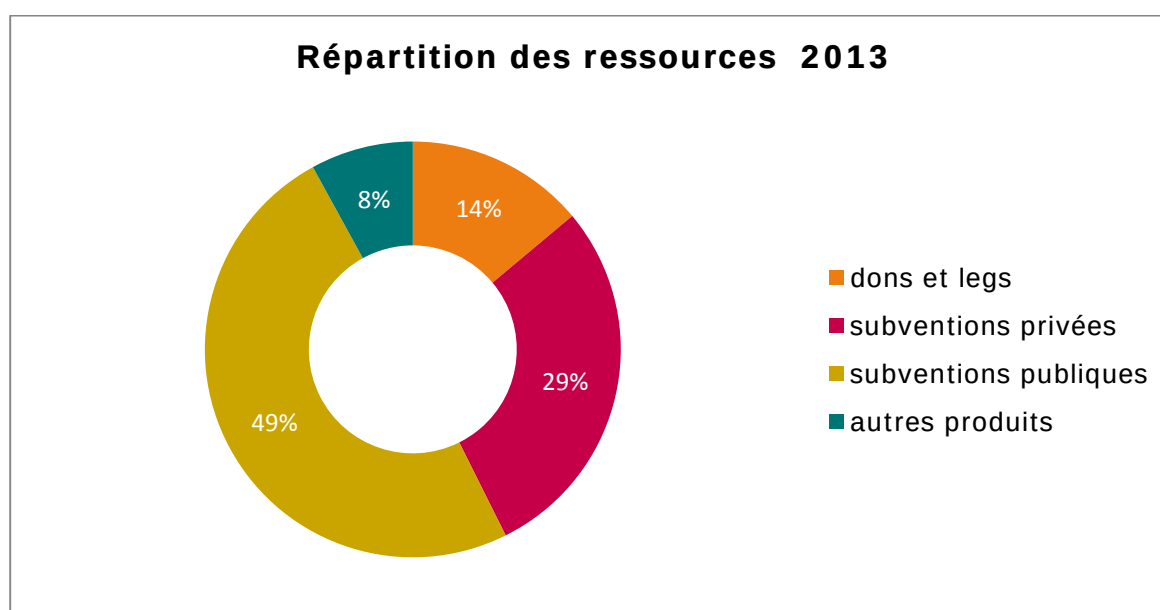
- des charges liées au développement et à la maintenance du site internet www.cfsi.asso.fr ;
- des ressources humaines internes au CFSI.

La progression des dépenses de communication s'explique par la mise en place de nouveaux outils de communication (outils internes, feuille de style et outils externes, dépliant institutionnel).

COMMUNICATION	2011	2012	2013
Fournitures et prestataire (maintenance site internet, appui)	3 321	3 303	5 734
Ressources humaines	36 139	22 816	25 878
Amortissement (matériel, installation)	0	0	5 741
TOTAL	39 460	26 119	37 352

Les ressources (colonne 2 du CER)

Les ressources correspondent aux ressources inscrites au compte de résultat. Elles sont présentées dans la partie concernant le compte de résultat. Elles sont affectées aux activités conformément aux règles élaborées par le conseil de direction.



L'affectation par emploi des ressources collectées auprès du public (colonne 3 du CER)

Les ressources collectées auprès du public ont été imputées aux emplois conformément aux règles définies par le conseil de direction du CFSI. Les emplois de l'exercice (3 590 710 €) ont été financés à 18 % par des fonds issus de la générosité du public (soit 648 431 €). 60 % des fonds issus de la générosité du public utilisés en 2013 ont financé les missions sociales.

Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées en 2013 (colonne 4 du CER)

Le suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées durant l'exercice implique de prendre en compte :

- le report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'année (113 233 euros) ;
- les ressources constatées sur l'exercice correspondant aux ressources issues de la générosité du public inscrites au compte de résultat et dans la colonne 2 du CER (615 975 euros) ;
- la variation des fonds dédiés collectés auprès du public (34 586 euros).

L'ensemble de ces montants permettent de déterminer les sommes disponibles durant l'année (650 561 euros). Les montants utilisés en cours d'année sont déduits de ce montant et laissent apparaître le solde non affecté et non utilisé en fin d'année et qui sera disponible sur l'exercice suivant (soit 115 363 euros).

Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice

La consommation des ressources collectées auprès du public (648 431 €) est supérieure au montant collecté sur l'exercice car une partie des fonds dédiés lors des exercices précédents a été consommée en 2013.

Le solde disponible en fin d'année (115 363 euros) sera reporté début 2014. Ce report de ressources permet d'agir sur la durée et de concrétiser des engagements sans attendre d'avoir obtenu l'ensemble des ressources disponibles pour démarrer de nouvelles actions.

5. CONVENTIONS SIGNEES AVEC DES ORGANISATIONS REPRESENTEES AU CONSEIL DE DIRECTION

Conventions signées en 2013

SIGNATAIRE	Pays	Libellé	Financement	Durée en mois	Date démarrage	Date de fin	Date de signature	Membre du CD
Artisans du Monde Bourg en Bresse	France	ALIMENTERRE 2013	600,00	12	01/01/2013	31/12/2013	01/10/2013	Gérald GODREUIL
Artisans du Monde Grenoble	France	ALIMENTERRE 2013	1 000,00	12	01/01/2013	31/12/2013	01/10/2013	Gérald GODREUIL
Cap Solidarités	France	ALIMENTERRE 2013	2 000,00	12	01/01/2013	31/12/2013	01/10/2013	Aït Essaghir EL HASSAN
GRDR	Mauritanie	Valoriser les produits d'élevage pour la consommation urbaine (VAPEUR)	30 000,00	36	01/01/2013	31/12/2015	20/11/2013	Pauline CASALEGNO
GRET	Guinée	Appui stagiaire capitalisation PAFAO	910,00	5	29/04/2013	30/09/2013	08/04/2013	Damien THIBAUT
GRET	Algérie	Appui à la maîtrise d'ouvrage	33 420,00	27	01/09/2013	30/11/2015	01/06/2013	Damien THIBAUT
GRET	République du Congo	Appui à la maîtrise d'ouvrage	11 785,00	6	01/07/2013	31/12/2013	02/09/2013	Damien THIBAUT
GRET	Burkina Faso	Laafi Benre : commercialisation d'aliments de compléments locaux en zone urbaine pauvre	14 997,00	12	01/08/2013	31/07/2014	20/11/2013	Damien THIBAUT
GRET	Sénégal	FinRur Sénégal	33 539,00	33	01/01/2013	30/09/2015	20/11/2013	Damien THIBAUT
Total 2013			128 251,00					

Conventions exécutées en 2013 et signées lors des exercices précédents

BENEFICIAIRE	Pays	Libellé	Financement	Durée en mois initial	Date démarrage	Date de fin effective	Date de signature	Membre du CD
Batik International	Maroc	Entreprenariat social en Méditerranée – Solidarité et Bien-être	10 000,00	12	01/09/2011	31/12/2013	21/12/2011	Isabelle DEVAUX
Batik International	Vietnam	Mise en place d'un réseau d'organisation de la société civile pour promouvoir la responsabilité sociale des entreprises au Vietnam	41 260,00	20	01/11/2011	30/06/2013	01/11/2011	Isabelle DEVAUX
Batik International	Algérie, Egypte, Maroc et Tunisie	Projet GEPE - Genre et Economies Pluri'Elles	35 560,00	4	01/07/2012	31/12/2013	01/01/2012	Isabelle DEVAUX
Total Batik International			86 820,00					
ESSOR	Brésil	Insertion sociale et économique des populations à faibles revenus dans la Paraíba	30 000,00	36	01/10/2008	31/12/2013	15/12/2008	Jean-Philippe DELGRANGE
ESSOR	Mozambique	FISONG	393 138,00	50	01/01/2009	28/02/2013	24/04/2009	Jean-Philippe DELGRANGE
ESSOR	Cap-Vert	Transformer les produits agricoles de São Nicolau pour approvisionner les	50 000,00	36	01/07/2011	30/06/2014	04/07/2011	Jean-Philippe DELGRANGE

BENEFICIAIRE	Pays	Libellé	Financement	Durée en mois initial	Date démarrage	Date de fin effective	Date de signature	Membre du CD
		villes du Cap-Vert						
ESSOR	Brésil	Accès aux politiques publiques de formation et d'insertion professionnelle dans la Paraíba au Brésil : « Partager des initiatives et construire des partenariats durables »	108 000,00	30	01/01/2011	30/06/2013	12/01/2011	Jean-Philippe DELGRANGE
ESSOR	Guinée Bissau	Renforcement d'une OSC bissau-guinéenne dans sa démarche de plaidoyer en faveur des politiques publiques éducatives Petite Enfance	35 600,00	1	20/02/2012	31/12/2013	02/01/2012	Jean-Philippe DELGRANGE
Total ESSOR			616 738,00					
GERES	Sénégal	Dialogue entre société civile et décideurs sur les enjeux du changement climatique dans la région de Saint Louis	39 902,00	20	01/10/2012	31/05/2013	01/02/2012	Alain GUINEBAULT
Total GERES			39 902,00					
GRDR	Sénégal	Intensification de la production rizicole dans le Blouf : consolidation des dynamiques communautaires	30 000,00	24	01/06/2010	31/12/2013	01/09/2010	Pauline CASALEGNO

BENEFICIAIRE	Pays	Libellé	Financement	Durée en mois initial	Date démarrage	Date de fin effective	Date de signature	Membre du CD
GRDR	Mali	Projet d'accompagnement de l'entrepreneuriat féminin en région de Kayes	20 000,00	24	01/11/2010	31/12/2013	15/10/2010	Pauline CASALEGNO
GRDR	Sénégal	Emergence des micro-entreprises rurales pour nourrir les villes (EMER-Villes)	49 546,00	36	01/10/2011	30/09/2014	04/07/2011	Pauline CASALEGNO
GRDR	Mauritanie	Projet pour la promotion des pôles de production maraîchère pour un approvisionnement durable des marchés locaux du Guidimakha	30 000,00	23	01/09/2012	31/07/2014	31/08/2012	Pauline CASALEGNO
GRDR	Sénégal	Développement Economie Durable et Ecocitoyenneté dans le Boundou	50 228,00	36	29/11/2012	30/11/2015	30/08/2012	Pauline CASALEGNO
GRDR	Mali	Processus participatif multi-acteurs de formulation d'une stratégie migratoire régionale	108 000,00	33	01/10/2010	03/06/2013	16/12/2010	Pauline CASALEGNO
GRDR	Mauritanie	Projet d'Appui à la Société civile pour l'émergence d'une politique régionale de Souveraineté Alimentaire au Guidimakha (PASSAG)	35 600,00	1,5	12/11/2012	31/12/2013	01/04/2012	Pauline CASALEGNO
GRDR	Sénégal	Viabilisation de l'agriculture irriguée	10 000,00	12	01/10/2005	31/12/2013	08/12/2005	Pauline CASALEGNO

BENEFICIAIRE	Pays	Libellé	Financement	Durée en mois initial	Date démarrage	Date de fin effective	Date de signature	Membre du CD
GRDR	Mali	Appui à l'activité maraîchère	9 985,00	12	01/05/2008	31/12/2013	30/09/2008	Pauline CASALEGNO
Total GRDR			343 359,00					
GRET	Mauritanie	FISONG	622 892,00	51	01/01/2009	31/03/2013	24/04/2009	Damien THIBAUT
GRET	Sénégal	PROLAIT – projet d'appui à la transformation et à la valorisation du lait local du Sénégal	15 000,00	12	01/04/2010	31/12/2013	01/09/2010	Damien THIBAUT
GRET	Guinée	Amélioration des capacités des Organisations de la Filière Riz en Guinée Forestière et Basse Guinée	30 000,00	25	01/03/2012	31/03/2014	31/08/2012	Damien THIBAUT
GRET	Cambodge	Appui à l'institutionnalisation de SKY micro-assureur santé	10 000,00	8	01/11/2011	31/12/2013	21/12/2011	Damien THIBAUT
GRET	Algérie	Appui à la maîtrise d'ouvrage	33 000,00	31	01/10/2010	31/05/2013	25/11/2010	Damien THIBAUT
GRET	République du Congo	Appui transversal au programme	69 930,00	36	01/07/2010	30/06/2013	28/10/2010	Damien THIBAUT
GRET	Madagascar	Appui à la concertation artisans - pouvoirs publics à Madagascar	108 000,00	30	01/01/2011	30/06/2013	12/01/2011	Damien THIBAUT
GRET	Sénégal	Renforcement des capacités du ROPPA en matière d'analyse des politiques agricoles et commerciales	47 981,20	21	01/10/2011	30/06/2013	01/11/2011	Damien THIBAUT

BENEFICIAIRE	Pays	Libellé	Financement	Durée en mois initial	Date démarrage	Date de fin effective	Date de signature	Membre du CD
GRET	Vietnam	Renforcement d'ONG locales pour une meilleure participation de la société civile dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques locales environnementales au Nord Vietnam	35 600,00	2	20/11/2012	31/12/2013	01/04/2012	Damien THIBAUT
GRET	Cambodge	Appui aux producteurs de produits traditionnels pour la valorisation de leurs produits en Indication Géographique	12 500,00	27	01/10/2008	31/12/2013	30/09/2008	Damien THIBAUT
Total GRET			984 903,20					
UNMFREO	Afrique centrale : Tchad, République centrafricaine, Cameroun	Concertation multi-acteurs pour l'ancrage des stratégies nationales de formation agricole et rurale en Afrique centrale	41 999,30	18	01/12/2011	31/05/2013	01/11/2011	André GODARD
Total UNMFREO			41 999,30					
Total général			2 113 721,50					



COMITE FRANÇAIS POUR
LA SOLIDARITE INTERNATIONALE

32 rue Le Peletier
F-75009 Paris

Tél. : 33 (0) 1 44 83 88 50
Fax : 33 (0) 1 44 83 88 79

@ : info@cfsi.asso.fr
www.cfsi.asso.fr

